CONSEIL DE QUARTIER
DE LORETTEVILLE

5e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE
Le mardi 13 mai 2025, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Étaient présents

Lyse Pelletier	Présidente (nouvellement élue)
Hugo Chouinard	Vice-président (nouvellement élu)
Linda Duchaine	Secrétaire (nouvellement élue)
Samuel Clavet	Trésorier (nouvellement élu)
Nancy Beaupré	Administratrice
Catherine Gaudette	Administratrice
Sylvie Proulx	Administratrice (nouvellement cooptée)
Louis Lavallée	Administrateur (nouvellement coopté)
Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville–Les Châtels

Étaient également présentes

Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques Service des relations citoyennes et des communications – Ville de Québec
Diane Corriveau	Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, six (6) personnes assistent à l'assemblée ordinaire.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Cooptation de nouvelles personnes administratrices (*point ajouté*)	
4.	Élection des dirigeants (présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie)	19 h 03
5.	Point d'information de la conseillère municipale	19 h 10
6.	Période de questions des citoyens	19 h 25
7.	Dossiers concernant le quartier 7.1. Suivi sur les mesures de sécurité des écoliers près du chantier sur la rue Louis IX	19 h 35
8.	Dossier concernant le conseil de quartier 8.1. Projet de sécurité routière 8.2. Projet en faveur de la biodiversité 8.3. Le Petit Journal de Loretteville 8.4. Résolution sur l'installation d'un écran à messages variables (suivi) 8.5. Résolution concernant le transfert du bureau d'arrondissement (suivi)	19 h 55
9.	Correspondance 9.1. Mise sur pied d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun 9.2. Journée d'accueil des nouveaux arrivants pour l'arrondissement de la Haute-St-Charles (8 juin)	20 h 10
10.	Adoption du procès-verbal du 10 avril 2025	20 h 15
11.	Fonctionnement du conseil de quartier 11.1. Trésorerie 11.2. Paiement des travaux de rédaction – PV 13 mai 11.3. Adoption du calendrier des rencontres 2025-2026 11.4. Signataire des effets bancaire pour l'année 2025-2026 11.5. Autorisation pour la registraire des entreprises	20 h 20
12.	Varia	20 h 30
13.	Fin de l'assemblée	20 h 35

1. Ouverture de l'assemblée

Puisque l'élection des dirigeants est à l'ordre du jour de la présente assemblée, il est nécessaire de désigner une présidence d'assemblée.

Sur proposition de madame Linda Duchaine, appuyée par Hugo Chouinard, Linda Duchaine est désignée comme présidente d'assemblée. Cette dernière est ouverte à 19 h.

Madame Duchaine souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration, à madame Asselin et à l'assistance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Suivant la lecture de l'ordre du jour, Lyse Pelletier suggère l'ajout d'un nouveau point, soit la cooptation de nouvelles personnes administratrices.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Samuel Clavet et appuyée par Hugo Chouinard.

3. Cooptation de nouvelles personnes administratrices

Dominique Gagnon explique le processus de cooptation. Deux personnes ont déposé une candidature valide, manifestant ainsi le désir d'intégrer le conseil d'administration du conseil de quartier : Sylvie Proulx et Louis Lavallée. Ces dernières ont présenté leurs intérêts envers le conseil de quartier.

Unanimement, les personnes administratrices sont en faveur de leur cooptation.

Résolution 25-CA-21:

Considérant que les bulletins de candidature déposés par Sylvie Proulx et Louis Lavallée sont conformes.

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyé par Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville nomme Sylvie Proulx et Louis Lavallée à des postes cooptés au sein du conseil d'administration.

4. Élection des personnes dirigeantes

Dominique Gagnon précise, avant de procéder à l'élection, ce qu'est la nature de chacun des rôles de dirigeant. Les membres échangent entre eux pour connaître les vues et disponibilités pour occuper l'un de ces postes.

Résolution 25-CA-22:

Sur proposition de Louis Lavallée, qui est appuyée par madame Sylvie Proulx, les postes sont occupés comme suit :

- Présidence : Lyse Pelletier
- Vice-présidence : Hugo Chouinard
- Secrétariat : Linda Duchaine
- Trésorerie : Samuel Clavet

5. Point d'information de la conseillère municipale

- **Fermeture de Boutik Flori**

Ce commerce, bien enraciné depuis des décennies sur la rue Racine, est fermé pour cause du décès de son propriétaire qui fut fort apprécié pour son talent artistique et l'originalité de son offre commerciale. Surprenante et triste nouvelle conclue madame Asselin

- **Fermeture de l'Hôte Épicier**

Le commerce fermera incessamment ses portes et fera place, en juillet, à une future chocolaterie, annonce madame Asselin.

- **Projet de développement de l'axe Bastien-Racine**

La présentation du plan de développement est prévue en juin (conclusion de quelques années de travail avec la nation Huronne-Wendat).

Les pourparlers se poursuivent concernant l'acquisition par la Ville, du terrain de l'ancienne station Irving. Le prix de vente sera ajusté en fonction du travail de décontamination en cours.Le chantier de décontamination obligera la fermeture de cet axe pour quelques jours, précise madame Asselin.

Également, les pourparlers se poursuivent concernant l'acquisition du terrain des Ursulines. Un dossier à suivre.

- **Stations àVélo**

Madame Asselin annonce que l'installation des trois nouvelles stations *àVélo* est en cours et que le travail sera terminé d'ici la fin juin. Celles-ci seront situées sur l'axe du boulevard de l'Ormière (dont une près du Cinéma Le Clap), une seconde à proximité de l'intersection de la rue Blain et une dernière, à l'intersection de l'avenue Chauveau.

- **Communauto**

Madame Asselin mentionne que le conseil de quartier des Châtels anticipe adopter une résolution en faveur de l'implantation de stations Communauto dans le secteur. Elle invite le conseil de quartier de Loretteville à considérer l'adoption d'une résolution semblable considérant l'intérêt démontré par les personnes administratrices envers la mobilité durable.

Résolution 25-CA-23:

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par madame Nancy Beaupré, et adoptée à l'unanimité, le conseil de quartier de Loretteville appuie la résolution du conseil de quartier des Châtels en faveur de l'implantation de stations *Communauto* sur le territoire du district de Loretteville–Les Châtels.

6. Période de question des citoyens

- **Restauration d'une mosaïque représentant les armoiries de l'ancienne Ville de Loretteville**

Le conseil de quartier suggère l'adoption d'une résolution visant à appuyer le propriétaire de l'immeuble sis au 236, rue Racine, à restaurer et conserver la mosaïque représentant les armoiries de l'ancienne Ville de Loretteville.

Résolution 25-CA-24:

Résolution du conseil de quartier de Loretteville concernant la restauration d'une mosaïque patrimoniale représentant les armoiries de l'ancienne Ville de Loretteville

CONSIDÉRANT que cette œuvre se trouve sur un ancien édifice public ayant servi d'hôtel de ville, de bibliothèque, de premier bureau de poste et de poste de police de Loretteville ;
CONSIDÉRANT que cette œuvre constitue probablement le dernier élément visuel encore accessible au public témoignant de l'existence de Loretteville à titre de ville indépendante ;
CONSIDÉRANT que cette œuvre véhicule des valeurs importantes ;
CONSIDÉRANT que cette œuvre présente aujourd'hui un état de dégradation nécessitant une intervention de restauration ;
CONSIDÉRANT que cette œuvre représente un legs patrimonial important d'une ancienne municipalité fusionnée à la Ville de Québec ;
CONSIDÉRANT que cette œuvre se trouve sur un bâtiment qui fête ses 100 ans cette année ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Loretteville demande à la Ville de Québec de contribuer financièrement à la restauration de cette mosaïque patrimoniale apposée à la façade du 236, rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E6.

Proposé par Hugo Chouinard, appuyé par Samuel Clavet
Adopté à l'unanimité

- **Services du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Une citoyenne s'interroge à savoir si le conseil de quartier de Loretteville a été consulté par le RTC avant que ne soient proposés les modifications aux parcours. Le prolongement du parcours 804 vers Val-Bélair nécessite des modifications importantes à ce parcours important pour le quartier. Hugo Chouinard mentionne que le RTC estime que l'ajout d'un parcours haute-fréquence sur la rue Racine, vers le secteur de Lebourgneuf, assurera un niveau de service adéquat aux besoins des résidants. Linda Duchaine souligne qu'il sera pertinent pour le conseil de quartier de suivre l'évolution de ces changements et remercie la citoyenne d'avoir porté ce sujet à leur attention.

- **Mesures d'atténuation sur différentes rues du quartier**

Une administratrice s'interroge sur la reconduction des aménagements des mesures d'atténuation sur différentes rues du quartier (ex. rue Valvue). Madame Asselin assure que tous les projets de l'an dernier seront reconduits.

7. Dossiers concernant le conseil de quartier

7.1. Suivi sur les mesures de sécurité près du chantier de la rue Louis-IX

Des affiches de réduction de la vitesse a 30km ont été installées. Madame Asselin a reçu l'information à l'effet que la signalisation au bout de la petite passerelle sur Louis-IX sera installée cette semaine. Elle informera la citoyenne qui avait fait la demande de davantage sécuriser le secteur.

8. Dossiers concernant le quartier

8.1. Projet de sécurité routière

Samuel Clavet a effectué une recherche en lien avec le projet de sensibilisation à la sécurité routière. Il s'agit entre autres, la réimpression des affiches-gazon (220) invitant à conduire lentement et d'autocollants (2 x 25) à apposer sur les bacs à ordures ou à recyclage. Le coût inhérent au projet oscillerait autour de trois mille dollars.

Résolution 25-CA-25:

Sur proposition de Samuel Clavet qui est appuyée par Catherine Gaudette, il est résolu de commander les affiches-gazon et des autocollants pour les bacs à ordures et recyclage pour un montant total de 2988 $.

8.2. Projet en faveur de la biodiversité

Linda Duchaine explique aux personnes administratrices nouvellement cooptées la nature du projet qui a été déposé dans le cadre de l'appel à projets en faveur de la biodiversité. Dominique Gagnon mentionne que les réponses sont attendues d'ici la fin du mois de mai.

8.3. Le Petit Journal de Loretteville

Linda Duchaine souligne que 800 copies du Petit Journal de Loretteville ont été distribuées. Les membres de l'équipe se réuniront prochainement pour faire le bilan et préparer la prochaine parution qui devrait être en fin juin et réduite à 4 pages pour la saison estivale. À cet effet, le conseil de quartier a reçu un chèque lié à la demande de budget d'initiative visant à couvrir les frais inhérents à ce projet pour l'année 2025.

Linda Duchaine souligne la précieuse collaboration de La Pieuvre dans ce dossier par la présence de Houcine Boutrih. Leur implication étant terminée, elle mentionne que le comité verra si une nouvelle personne-ressource est nécessaire.

Finalement, Linda Duchaine dépose une facture d'un montant de 14,94 $ pour l'achat d'encre.

Résolution 25-CA-26:

Sur proposition de Linda Duchaine, qui est appuyée par madame Sylvie Proulx, il est convenu d'effectuer un remboursement de 14,94 $ à Linda Duchaine pour l'achat d'encre, en lien avec le projet du Petit journal de Loretteville.

8.4. Résolution sur l'installation d'un écran à message variable (suivi)

Dominique Gagnon poursuit la démarche pour rencontrer divers intervenants afin de faire avancer le dossier.

8.5. Résolution concernant le transfert du bureau d'arrondissement (suivi)

La planification du déménagement est toujours en cours. L'aménagement d'un bureau d'accueil est nécessaire afin de permettre aux premières équipes de transférer leurs bureaux à l'Édifice Denis-Giguère.

9. Correspondance

9.1. Chantier de travail en matière de consultation publique et d'approbation référendaire

Le Gouvernement du Québec lance une invitation aux conseils de quartier pour participer à un forum afin de réfléchir à une éventuelle réforme des mécanismes de consultation publique et d'approbation référendaire à l'échelle provinciale. Deux places sont réservées à des personnes administratrices des conseils de quartier de la ville de Québec.

9.2. Table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun

Les personnes administratrices des conseils de quartier sont invitées à participer à une table de concertation sur le transport en commun, s'ils le désirent.

9.3. Journée d'accueil pour les nouveaux arrivants de La Haute-Saint-Charles (8 juin)

Plusieurs organismes communautaires seront présents à cette journée d'accueil. Les membres du conseil de quartier sont les bienvenus à prendre part aux activités.

10. Adoption du procès-verbal du 10 avril 2025

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2025.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

11.1. Trésorerie

Samuel Clavent brosse le portrait de la situation financière du conseil de quartier, que voici :

- Solde du compte en date du 13 mai 2025 : 1 815,32 $
    - Budget de fonctionnement :1 424,95 $
    - Subvention de La Pieure pour le Petit Journal de Loretteville : 300,00$
    - Sécurité routière : 90,37 $

Samuel Clavent souligne avoir reçu 2 chèques à déposer :

- Projet sécurité routière 2025 : 3000,00$
- Budget d'initiative – Petit Journal de Loretteville : 2 472,87 $

11.2. Paiement des travaux de rédaction – PV du 13 mai

Résolution 25-CA-27:

Sur proposition de Samuel Clavet qui est appuyée par Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville effectue le paiement de 150,00 $ pour la rédaction du procès-verbal du 13 mai 2025.

11.3. Adoption du calendrier des rencontres pour l'année 2025-2026

Résolution 25-CA-28:

Considérant le projet de calendrier suivant comprenant les dates et les lieux des assemblées ordinaires et de l'assemblée annuelle;

Sur proposition de Lyse Pelletier, appuyée par Louis Lavallée, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte le calendrier des assemblées du conseil d'administration pour la période de septembre 2025 à juin 2026.

- **Mardi 9 septembre 2025**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 14 octobre 2025**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 11 novembre 2025**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 9 décembre 2025**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 13 janvier 2026**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 10 février 2026**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 10 mars 2026**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 14 avril 2026** (AGA), 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 12 mai 2026**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)
- **Mardi 9 juin 2026**, 19 h 00, Édifice Denis-Giguère (305, rue Racine)

11.4. Signataire des effets bancaires

Résolution 25-CA-29:

Considérant l'élection de Lyse Pelletier au poste de présidente du conseil de quartier;

Considérant l'élection de Hugo Chouinard au poste de vice-président du conseil de quartier;

Considérant l'élection de Linda Duchaine au poste de secrétaire du conseil de quartier;

Considérant l'élection de Samuel Clavet au poste de trésorier du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

Sur proposition de Nancy Beaupré, dûment appuyé par Sylvie Proulx, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville nomme Lyse Pelletier, présidente, Hugo Chouinard, vice-président, Linda Duchaine, secrétaire et Samuel Clavet, trésorier, signataires des effets bancaires à compter du 13 mai 2025. Toute autre personne ne figurant pas sur cette liste doivent être retirées.

11.5. Autorisation pour le registraire des entreprises

Résolution 25-CA-30:

Sur proposition de Linda Duchaine, dûment appuyé par Catherine Gaudette, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville nomme Samuel Clavet à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

12. Varia

Des remerciements sont adressés à Hugo Chouinard pour sa collaboration dans la configuration du compte Google Workspace.

13. Levée de l'assemblée

Samuel Clavet propose la clôture de l'assemblée à 21 h 10, appuyée par Lyse Pelletier. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 10 juin 2025 au centre communautaire Denis Giguère.

_____	_____
Lyse Pelletier	Linda Duchaine
Présidente	Secrétaire